RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3 PETITS POINTS RÉNOV
SARL à associé unique au capital de 1 000 €
Siège social : 677 Route de Droin
69830 St Georges de Reneins
RCS : 904 579 984 Villefranche-Tarare

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE DISSOLUTION

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 février,

M. Gaëtan JUDE, associé unique et seul gérant de la société, a pris les décisions suivantes relatives à la dissolution anticipée de la société :

Première résolution

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société à compter du 29/02/2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions des articles L.237-13 du Code de commerce.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Durant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ». Cette mention ainsi que le nom du liquidateur devront figurer sur tous les documents et actes destinés au tiers.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : [redacted]

Deuxième résolution

Le liquidateur de la société est M. Gaëtan JUDE, associé unique, demeurant [redacted] lequel déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde, sous réserve des dispositions des articles L.237-1 et suivants du Code de commerce. Il est autorisé à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation exclusivement.

Troisième résolution

L'associée unique donne tous les pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôts qu'elles entraîneraient.

Le gérant associé unique

[redacted]